

## Un évènement politique et social de premier ordre.

Un évènement politique important s'est produit dans l'Allier, mais on a failli ne pas s'en apercevoir. Au bout d'une semaine, La Montagne en rend compte aujourd'hui, en ne donnant la parole qu'aux partisans du projet qui a été refusé, et en oubliant totalement l'existence de syndicats de personnels de l'enseignement public qui se sont exprimés dans cette affaire. De quoi parlons-nous donc ?

Du projet de « convention » sur les écoles entre Etat (Education nationale), Association des Maires, Fédération des Maires Ruraux, et Conseil Général. La contractualisation est à la mode et la présidence du Conseil Général de l'Allier, après avoir brandi pendant quelques jours l'étendard de la révolte contre la réforme territoriale, semble avoir pensé qu'en devenant un département « de la ruralité » plutôt qu'un échelon nécessaire des institutions républicaines, et donc en promouvant une telle convention, elle tirerait son épingle du jeu. Illusion : le projet de convention, soumis aux élus et communiqué aux syndicats, dans ses moutures successives, pourrait parfaitement s'accommoder de la disparition du département.

En quoi consiste-t-il, ou plutôt, en quoi consistait-il ?

Autour d'un engagement de l'Etat, formulé en termes donnant lieu à diverses interprétations, de ne pas supprimer de postes, mais semble-t-il de ne pas en créer non plus, pendant 3 ans, les mairies se seraient engagées à faire en sorte d'augmenter le nombre de RPI (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux), de concentrer les RPI existants en les groupant sur une seule école, et de réduire de 60% à 50% le nombre d'écoles de 3 classes ou moins, ce qui concrètement voulait dire, comme un bref exercice de calculatrice suffit à le vérifier, la fermeture d'environ 35 classes ...

... Précision de taille que se gardent bien de donner les élus favorables au projet, seuls à dire leur avis dans La Montagne d'aujourd'hui. Il est pathétique de voir un maire de gauche attaché au service public expliquer qu'« On aurait conservé au moins 20 à 25 postes sur les trois ans, qui pourraient servir à reconstituer les réseaux d'aide . » car cela signifie qu'il s'imaginait qu'avec les fermetures de classes et d'écoles ici, on aurait pu reconstituer les Rased dévastés sous Sarkozy et pas réparés depuis ...

Ces diverses mesures concernant le tissu scolaire du 1° degré devaient aboutir à dessiner, autour des collèges, des « territoires scolaires » correspondant aux Projets Educatifs des Territoires instaurés par la réforme dite des rythmes scolaires, et aux zones d'action des conseils écoles-collèges instaurés par la loi Peillon dite de refondation de l'école. On mesure la logique d'éclatement de l'école publique en établissements territoriaux qui se dessinait là ...

Mais les maires réfléchissent, et la majorité des organisations syndicales a aidé à leur réflexion. Le mercredi 14 janvier leurs deux associations les réunissaient en présence du DA et de la rectrice. La première partie de l'évènement politique de ce jour là était le tract commun, réalisé à l'initiative de la FSU, entre la FSU, FO, la CGT et SUD, critiquant la convention proposée et développant les arguments donnés ci-dessus.

La seconde partie de l'évènement politique fut donc le vote Contre, à bulletin secret, de la grande majorité des maires présents, par 95 voix contre 52 avec 13 abstentions et quelques nuls. On notera qu'un grand nombre de maires, surtout de gauche, gênés d'avoir à se prononcer sur un projet qui les inquiétait mais qu'on les sommait de soutenir, ne sont précisément pas venus : ils n'en pensaient pas moins.

Le Directeur Académique remarque avec justesse qu'une grande méfiance des élus envers l'Etat s'est exprimée là, méfiance que la réforme dite des « rythmes » a nourri. Mais cette méfiance est républicaine : ce sont les campagnes profondes qui, sur ce genre de sujet, s'avèrent « jacobines » face à un Etat qui, par la voix de Mme la ministre, annonçait dès novembre, dans La Montagne, puis répétait à l'Assemblée nationale, que la convention allait s'appliquer dans l'Allier et sauver des postes !

Hé bien non. Et pour être précis, annonce ayant été faite que les postes seraient maintenus à la rentrée prochaine, il n'y a donc en principe cette année dans les écoles ni contractualisation, ni suppressions de postes.

C'est une victoire sociale, de notre action syndicale telle notamment qu'elle s'est engagée depuis la manifestation départementale d'avril 2014 et la mobilisation pour l'école publique autour de la commune d'Arfeuilles et de quelques autres, et c'est une victoire démocratique. Il ne tient qu'aux élus de gauche d'en faire ou non une « victoire de la droite » ainsi que certains osent le dire : c'est leur seule responsabilité. Mais s'ils tiennent, au niveau départemental comme au niveau national, à continuer à faire à tout prix tout ce qu'il faut pour perdre, en endossant et en lançant n'importe quoi, ceci n'a pas à influencer la décision indépendante des syndicats, prise sur la seule base de l'analyse des textes, des intérêts des professions que nous représentons, et donc de nos mandats.

L'unité FSU-CGT-FO-SUD sur ce sujet est fondatrice d'une démarche où c'est l'indépendance qui permet l'unité.

Le recalage de la convention dans l'Allier a une portée nationale. Ce type de contractualisation, inauguré dans le Cantal, devait être appelé à s'étendre. Dans le Lot, d'importantes mobilisations ont déjà eu lieu à ce sujet. L'Etat voudrait contractualiser partout, bien que ce soit difficile, pour faire assumer par les élus locaux la mise en œuvre des restrictions budgétaires, en présentant comme autant de privilèges accordés moyennant « contrat » des satisfactions partielles ou illusives, suscitées en réalité par les mobilisations locales. Nous en avons discuté, déjà, avec la Fédération Nationale des Ecoles Rurales. Il faut faire savoir dans toute la France que la contractualisation, comme la réforme territoriale en général, peut être battue, qu'une autre logique, celle de l'égalité et de la démocratie, peut et doit prévaloir. Il faut le faire savoir d'abord dans notre propre fédération, la FSU, fédération unitaire de l'enseignement public. Ce sera le message de l'Allier, nous l'espérons bien, avec le Lot, avec le Cantal, avec tous les autres, au rassemblement national de défense des services publics de Guéret, le 13 juin prochain.

Vincent Préseume, secrétaire départemental de la FSU de l'Allier.